

STEPHANIE DE MAGALHAES

Département de L'Indre

Document généré le jeudi 07 novembre 2024 à 08:36

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	07/11/24	07/11/24	0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale					

Service : CP**Classification CPV :**Principale : **80530000** - Services de formation professionnelle

AVIS DE PUBLICITE

DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Marc FLEURET - Président du Conseil départemental

Place de la Victoire et des Alliés

SMGP

BP 20639 - 36020 CHATEAUROUX CEDEX

Tél : 02 54 08 37 63

SIRET 22360001600016

W [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 36 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Groupement de commandes : Non

Objet **FORMATION "SUPERVISION INDIVIDUELLE ET ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES" 2025-2027**

Référence PA-2024-120

Type de marché Services

Mode Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat Accord-Cadre

Lieu d'exécution principal DEPARTEMENT DE L INDRE
36020 CHATEAUROUX

Durée 36 mois

Description Procédure relevant des dispositions spécifiques de l'article R.2123-1 3° du Code de la Commande Publique
Accord cadre à bons de commande passé de sa notification jusqu'au 31

	<p>décembre 2025, reconductible 2 fois sans montant minimum, avec un montant maximum annuel fixé à 55 000 € HT</p>
Code CPV principal	80530000 - Services de formation professionnelle
Forme	<p>Prestation divisée en lots : Non Les variantes sont exigées : Non Identification des catégories d'acheteurs intervenant : département de l'Indre</p>
Conditions de participation	<p>Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :</p> <p>Aptitude à exercer l'activité professionnelle Liste et description succincte des conditions : - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. - Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) - Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)</p> <p>Référence professionnelle et capacité technique : Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.</p> <p>Marché réservé : Non</p> <p>Réduction du nombre de candidats : Non La consultation comporte des tranches : Non Possibilité d'attribution sans négociation : Oui Visite obligatoire : Non</p>
Critères d'attribution	<p>Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 60 % : Valeur technique de l'offre 40 % : Prix</p>
Renseignements	<p><u>Correspondre avec l'Acheteur administratifs</u> service des marchés Tél : 02 54 08 37 54</p>
Documents	<ul style="list-style-type: none">• <u>Règlement de consultation</u>• <u>Dossier de Consultation des Entreprises</u> <p>L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui</p>

Offres

Remise des offres le **02/12/24 à 17h00** au plus tard.

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour obtenir des informations complémentaires, les candidats devront faire une demande écrite via la plateforme Point de contact (copie de sauvegarde, problèmes d'accès...): DGARTPE : tél : 02 54 08 37 52-54-55-56

Financement sur les crédits inscrits aux budgets départementaux. Paiement par virement administratif dans un délai maximum de 30 jours après réception de la facture par la collectivité ou son représentant. Groupement solidaire ou conjoint. Dans ce dernier cas, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement.

Envoi le 07/11/24 à la publication

Marches-Publics.info V9.7